



# S' KR Ü T T B L Ä T T

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 3 / 132 / 2014

le 31 mars 2014

---

## **De tout cœur, MERCI !**

Plus de 82 % des électeurs se sont mobilisés, lors du 1er tour des élections municipales du 23 mars 2014, et ont accordé leurs suffrages aux 11 candidats de la Liste Communale « L'Expérience et la Force Jeune au service de Riedwihr ».

Visiblement, ils ont été séduits par cette équipe largement renouvelée, alliant l'expérience municipale à la jeunesse, sa fougue et ses idées, tout en s'inscrivant dans la continuité de la gestion antérieure.

Je tiens ici à remercier très chaleureusement les électrices et les électeurs. Par leur vote clair et net, ils ont affiché leur confiance portée à l'ensemble de la liste communale qui saura s'en montrer digne.

Dans l'intervalle, après son installation, le 29 mars, le Conseil Municipal a procédé à l'élection du Maire et de ses deux Adjoints. Dans une belle unanimité, les Conseillers à qui j'exprime toute ma gratitude, m'ont témoigné leur confiance pour conduire une nouvelle fois les affaires de la commune, ainsi qu'à Jean-Claude JAEGLI, 1er Adjoint, et à Doris LIEBY, 2ème Adjointe.

A cette occasion, après mon élection et celle de mes adjoints, j'ai tenu à préciser combien j'attachais de l'importance à la notion d'« équipe municipale », dans laquelle la Force Jeune a toute sa place, sa contribution à l'action communale étant déterminante. C'est dans cet esprit que j'ai dit mon espoir et ma fierté de pouvoir compter sur une équipe d'adjoints et de conseillers, qui œuvrera dans la même direction au service de la commune, pour son développement et le bien-être de ses habitants.

La fin du processus électoral dans notre commune est donc actée. Le Conseil Municipal est en ordre de marche. Il se doit à présent de mettre en œuvre son projet, tout en prenant en considération le contexte budgétaire contraint, dû à la crise et à la baisse corrélative des dotations et des subventions.

Pour ma part, je poursuivrai ma mission du mieux possible, avec conviction et détermination, et en y mettant toute mon énergie, dans l'intérêt supérieur de la Commune. Il est entendu que j'essaierai, comme par le passé, d'être juste et équitable à l'endroit de tous les habitants. Je serai le Maire de tous.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

### **L'opération « Haut-Rhin Propre » 2014**

La date de l'opération « Haut-Rhin Propre », ce traditionnel « Osterputz » de la nature, a été fixée au week-end du 4 au 6 avril.

Cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de la « semaine du Développement Durable », mise en place par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, du 1er au 7 avril.

La Commune participera, comme chaque année, à cette action symbolique, qui doit faire comprendre la nécessité pour chacun de respecter la nature.

Vous êtes invité à vous joindre au nouveau Conseil Municipal qui mènera une opération de nettoyage à travers le ban communal sur le domaine public et de l'Association Foncière,

**le samedi matin 5 avril 2014  
rendez-vous à 9 heures devant la mairie.**

Des sacs et des gants seront mis à votre disposition.

Au-delà de ce week-end, pensez à respecter notre environnement, par des gestes écocitoyens...

### **Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 7 mars 2014 et informations diverses**

- **Compte administratif 2013** : le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2013, qui a dégagé un excédent global de clôture de 398 902,05 €, soit pour le fonctionnement de 75 537,76 € et pour l'investissement de 323 364,29 €. Il a été décidé d'affecter le résultat de fonctionnement, soit la somme de 75 537,76 €, en section d'investissement du budget 2014 de la Commune.
- **Réhabilitation du bloc sanitaire à l'école et création d'un bureau et d'un local de rangement** : les sujétions particulières des travaux, s'agissant d'un ERP et de la mise aux normes dans le cadre de l'accessibilité de l'école pour les personnes à mobilité réduite, nécessitent le recours à un office de contrôle par rapport à l'aménagement, et à un

contrôle amiante. Ainsi, les offres de service de Qualiconsult Sécurité de Entzheim ont été retenues. Elles concernent :

- le contrôle technique construction pour un montant HT de 1 800 € pour les missions de base et de 180 € pour une mission particulière « handicap »
  - la coordination SPS pour un montant HT de 980 € dont 385 € pour la phase conception et 595 € pour la phase réalisation.
  - le contrôle amiante pour un montant forfaitaire de 250 € HT (repérage amiante avant travaux) et 50 € HT/analyse unitaire (en complément du forfait diagnostic).
- **Mise en place de couvertines sur le mur Ouest du cimetière :** le Conseil municipal a décidé d'accepter la proposition de l'Entreprise KILICLI de Logelbach de déposer et poser de couvertines pour un montant de 392 € HT.
- **Comptes rendus de diverses réunions par le Maire :**
- les 5 février et 5 mars 2014, réunions respectives du Bureau du Conseil Communautaire de la CCPRB et du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun : -renouvellement des conventions annuelles avec l'Harmonie de Muntzenheim en charge de l'école de musique intercommunale, l'APPECVH et avec l'Office du Tourisme du Pays de Brisach ; -attribution définitive de la subvention 2013 aux structures périscolaires (Holtzwihr : 54 420 €, Muntzenheim : 54 450 €, Fortschwihir : 49 730 €, Bischwihr : 54 475 € et Andolsheim : 80 000 €) ; -adoption des comptes administratifs 2013 et budgets 2014 Eau et Assainissement ; -mise en place d'une filière de recyclage de films argentiques et numériques à la déchetterie.
  - le 11 février 2014, réunion budgétaire du Syndicat Intercommunal des Affaires culturelles du Canton d'Andolsheim – Collège de Fortschwihir .
  - le 13 février 2014, réunion d'information « bilan 2013 » de la Gendarmerie.
  - le 15 février 2014, Assemblée Générale statutaire de l'Association des Maires du Haut Rhin.
  - le 18 février 2014, réunion du Conseil d'École du RPI.
  - Le 26 février 2014, réunion du Comité directeur du Syndicat de la Blind et du Canal de Widensolen : M. Erik UTARD, Délégué, signale en particulier l'adoption des comptes administratif et de gestion 2014, qui dégagent un excédent global de 94 090,60 €.
- **Bilan Brigade Verte du 1<sup>er</sup> novembre 2013 au 31 janvier 2014**

- **Convention fourrière SPA de Colmar Environs :** la SPA assure la fourrière municipale de la commune ; le nombre d'animaux mis en fourrière en 2013 est en augmentation (+ 5,24% pour les chiens et + 14,70% pour les chats). La contribution fourrière 2014 pour la commune s'élève à 202 €.

### **Tarifs des concessions des tombes et des cases du columbarium**

Ces tarifs ont été définis au regard de ce qui se pratique dans les communes du secteur et, plus particulièrement pour ce qui est du columbarium, du coût de son implantation.

- Le tarif de concession d'une tombe simple est fixé à 120 € pour 15 ans et 150 € pour 30 ans, ces montants étant doublés pour une tombe double.
- Le tarif de concession des cases du columbarium, pour une durée unique de 30 ans, est fixé à 400 € pour une case pouvant contenir 2 urnes, et à 800 € pour une case pouvant contenir 4 urnes.
- Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir a été adopté. Il sera remis à chaque concessionnaire.

Les cases du columbarium (six peuvent contenir quatre urnes et six peuvent contenir deux urnes), peuvent faire l'objet de réservation, dès à présent, à la Mairie.